

Mise en place du portail famille : plus de 1440 enfants inscrits

Plateforme d'inscription et de réservation pour la restauration scolaire, le Portail Famille prend son rythme de croisière. Ouvert en mai pour préparer la rentrée 2023, les services de Cœur de Loire ont accompagné au plus près les familles et les personnels des cantines dans ce changement de pratiques.

Le Portail Famille permet aux familles de créer leur espace en ligne et de pouvoir effectuer toutes les démarches relatives à l'inscription à la cantine scolaire pour les écoles maternelles et élémentaires : modification des jours, paiement en ligne... Comme pour toute nouvelle organisation, les services ont dû prendre en main cet outil et accompagner les utilisateurs. Ainsi, 3 réunions publiques ont été organisées pour les parents, des tutos mis en ligne et des conseils prodigués par téléphone tout au long de l'été.



Au plus près des écoles

Les personnels des mairies en relation direct avec les parents, et les personnels des cantines aux premières loges pour l'utilisation du logiciel au quotidien, ont participé à plusieurs réunions d'informations et à des formations proposées par le secrétariat général de Cœur de Loire. Un accompagnement bienvenu face à ce changement de pratiques.

Aujourd'hui, 28 écoles utilisent le Portail Famille au quotidien pour assurer la gestion des 1440 enfants inscrits.

S'inscrire et réserver

Les familles qui ont créé leur espace doivent penser à « réserver » les repas car le logiciel ne le fait pas automatiquement. Pour rappel, le délai de prévenance est de 4 jours pour supprimer ou ajouter un repas.

De plus, il faut bien penser à cocher l'onglet « prélèvement » pour qu'il soit effectif, la facturation se faisant au réel des repas pris par l'enfant.

Une question, une interrogation :

Secrétariat général de Cœur de Loire au **03 86 28 92 92**